

DEC121230INSHS

Décision mettant fin à la mission de chargé de mission exercée par M.Bertrand JOUVE.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS

Vu la décision DEC112636 du 16 décembre 2011 nommant M. Bertrand JOUVE, chargé de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales.

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 31 mars 2012, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales, exercées par M. Bertrand JOUVE auprès du président du CNRS.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Rhône Auvergne (DR7).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président